



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 août 2024

Original : anglais et français

**Comité exécutif du Programme  
du Haut-Commissaire**  
**Soixante-quinzième session**  
Genève, 14-18 octobre 2024  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire  
**Examen des rapports du Comité permanent**

## **Rapport du Comité permanent sur sa quatre-vingt-dixième réunion (1<sup>er</sup>-2 juillet 2024)\***

### **I. Introduction**

1. Le Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire (Comité exécutif) a tenu sa quatre-vingt-dixième réunion au Centre international de conférences de Genève (CICG) les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2024.
2. La Présidente du Comité exécutif et Représentante permanente de l'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Comité exécutif que sont le Guatemala et l'Ukraine, ainsi qu'aux observateurs pour la période allant d'octobre 2023 à octobre 2024 que sont le Burundi et la Mauritanie. La deuxième Vice-Présidente du Comité exécutif et Représentante permanente de l'Australie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a aidé à présider la réunion.
3. Tous les documents mentionnés dans le présent rapport et les exposés présentés à la réunion par de hauts responsables du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sont disponibles sur la page Internet du Comité permanent.

### **II. Représentation**

4. Les membres suivants du Comité exécutif étaient représentés à la réunion :  
Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Biélorussie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo (République du), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libéria, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monténégro, Mozambique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas (Royaume des), Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de

\* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie et Zimbabwe.

5. Les autres États membres des Nations Unies, présents en qualité d'observateurs admis au Comité permanent, étaient les suivants :

Burundi, Cuba, El Salvador, Honduras, Malaisie, Mauritanie, Niger, Panama et République dominicaine.

6. L'Union européenne était représentée en qualité d'observatrice. Étaient également présentes, les organisations intergouvernementales et d'autres entités suivantes :

Comité international de la Croix-Rouge, Organisation de la coopération islamique, Organisation internationale de droit du développement et Ordre souverain de Malte.

7. Pour le système des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations apparentées, le Programme alimentaire mondial était présent.

8. Sept organisations non gouvernementales ont pris part à la réunion.

### **III. Adoption de l'ordre du jour**

9. Le Comité a adopté par consensus l'ordre du jour suivant :

- a) Adoption de l'ordre du jour.
- b) Budgets-programmes et financement :
  - i) Actualisation des budgets et du financement ;
  - ii) Rapport global 2023 ;
  - iii) Collecte de fonds dans le secteur privé.
- c) Protection internationale :
  - i) Note sur la protection internationale ;
  - ii) Mise à jour sur l'apatridie ;
  - iii) Mise à jour sur la conclusion du Comité exécutif (exposé).
- d) Activités régionales et programmes globaux :
  - i) Engagement du HCR pour les déplacés internes ;
  - ii) Mise à jour sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale (exposé).
- e) Politique de programme/protection : Mise à jour sur les efforts de coordination du HCR pour mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance des réfugiés.
- f) Gouvernance.
- g) Questions diverses.

### **IV. Travaux de la quatre-vingt-dixième réunion**

10. Au début de la réunion, la Haute-Commissaire adjointe a fait des observations générales. Par la suite, la Haute-Commissaire assistante chargée de la protection a présenté le point de l'ordre du jour relatif à la protection internationale, en donnant un aperçu des défis et possibilités auxquels le HCR fait face dans les situations de déplacement forcé.

11. Des exposés sur chaque point de l'ordre du jour ont été présentés par de hauts responsables du HCR. Il a été donné aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux observateurs admis au Comité permanent la possibilité de faire des observations et de poser des questions. Des comptes rendus analytiques complets des débats seront publiés sur la page

Internet du Comité permanent. Les documents examinés pendant la réunion sont énumérés dans l'annexe et ont également été publiés sur la page Internet du Comité permanent.

## V. Décision du Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

### Décision sur les budgets et le financement pour 2023 et 2024

12. À sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2024, le Comité permanent :

Rappelant les décisions prises par le Comité exécutif à sa soixante-quatorzième session sur les questions administratives, financières et de programme (A/78/12/add.1, par. 12 c)) et les débats sur le point consacré aux budgets-programmes et au financement lors de la quatre-vingt-neuvième réunion du Comité permanent en mars 2024,

Réaffirmant l'importance d'un plus grand partage des responsabilités, en solidarité avec les pays accueillant les réfugiés,

Rappelle qu'à sa soixante-treizième session plénière, le Comité exécutif a approuvé les programmes et les budgets initiaux pour les programmes régionaux, les programmes globaux et le Siège dans le cadre du budget-programme annuel de 2023 du HCR, s'élevant à 10 211,3 millions de dollars E.-U. ;

a) Note que les budgets supplémentaires finaux de 2023 s'élèvent à 817,5 millions de dollars E.-U. pour les programmes et projets du HCR ;

b) Prend acte de l'augmentation du budget annuel de 2023 du HCR, dont le total final s'élève à 10 928,7 millions de dollars E.-U., représentant la somme du budget initial de 10 211,3 millions de dollars E.-U. et des budgets supplémentaires finaux de 817,5 millions de dollars E.-U., avec une réduction budgétaire de 100 millions de dollars E.-U. ;

c) Prend note des performances financières et budgétaires en 2023 ;

d) Rappelle qu'à sa soixante-quatorzième session plénière en octobre 2023, le Comité exécutif a approuvé les programmes et les budgets initiaux pour les programmes régionaux, les programmes globaux et le Siège dans le cadre du budget-programme annuel de 2024 du HCR, s'élevant à 10 621,7 millions de dollars E.-U. (A/AC.96/74/5) ;

e) Prend acte de l'augmentation du budget annuel de 2024 du HCR, dont le total actuel s'élève à 10 765,4 millions de dollars E.-U. au 30 avril 2024, représentant la somme du budget initial de 10 621,7 millions de dollars E.-U. et du budget supplémentaire de 143,7 millions de dollars E.-U. ;

f) Considère qu'en cas de situations d'urgence et d'activités imprévues en 2024, les budgets supplémentaires pourraient être complétés ou élargis, et que des ressources additionnelles, en sus de celles des budgets existants, pourraient être nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins ; et

g) Exhorte les États membres à continuer de répondre généreusement, par des contributions souples et non affectées, dans un esprit de solidarité et en temps voulu, à l'appel du Haut-Commissaire pour des ressources en vue d'exécuter pleinement le budget annuel de 2024.

## **Annexe**

### **Liste des documents présentés à la quatre-vingt-dixième réunion du Comité permanent**

Documents de séance :

- Ordre du jour provisoire annoté
- Actualisation des budgets et du financement
- Collecte de fonds dans le secteur privé
- Note sur la protection internationale
- Mise à jour sur l'apatridie
- Engagement du HCR pour les déplacées internes
- Efforts de coordination du HCR pour mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance aux réfugiés

Éléments des exposés sur :

- La santé mentale et la prise en charge psychosociale
- Mise à jour sur la conclusion du Comité exécutif

Autres documents :

- Rapport global 2023
-